

Sommaire

<ul style="list-style-type: none"> • Informations diverses 	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda des prochaines animations
<ul style="list-style-type: none"> • L'écho des activités permanentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Clin d'œil sur nos activités
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnées pédestres 	<ul style="list-style-type: none"> • Renseignements divers

FOCUS SUR L'ACCUEIL

L'équipe de l'accueil est composée de 13 adhérent(e)s qui se relayent au siège de l'AVF 11 place du Mont-Serein dans les Hauts de Villeneuve les Avignon, chaque mardi (hors vacances scolaires) pour vous recevoir de 16h30 à 18h30., Patricia, la responsable, Chantal, son adjointe, ainsi que toute l'équipe (Dominique, Thérèse, Martine B., Joëlle, Claudine D., Marie-Claude, Marie-Christine, Claudine L., Monique, Philippe, Evelyne et Martine S.) s'attachent à promouvoir un accueil de qualité au service des adhérents de l'AVF. Un seul représentant de la gent masculine « trône » au milieu de toutes ces dames.



Nous vous accueillons pour les inscriptions à la rentrée et pour les sorties, voyages, conférences, soirées... qui sont proposés tout au long de l'année par l'Association.

Vous pouvez également venir passer des moments de convivialité avec nous tout en profitant d'informations et de renseignements divers et pourquoi ne pas nous rejoindre en vous proposant pour devenir accueillant(e).

Venez nous rencontrer, nous serons toujours ravis de vous accueillir.

AVF de Villeneuve - Les Angles - Pujaut
 11 place du Mont Serein, 30400 Villeneuve-lez-Avignon
 ☎ : 04.90.25.15.78 (répondeur),
 Courriel : avf.accueilvilleneuve@gmail.com
 Site internet : <http://www.avf.asso.fr/fr/villeneuve-lez-avignon>

Informations.

Participation aux frais de transport, communément appelé

COVOITURAGE

Article paru dans le bulletin AVF de janvier 2014 :

« Le covoiturage est un moyen convivial de participer, avec un minimum de voitures, à la protection de l'environnement.

C'est un accord entre le conducteur et les passagers qui participent aux frais. Le montant du covoiturage calculé par l'AVF, est proposé à titre indicatif. »

A cela, on peut ajouter que partager son véhicule, permet à un plus grand nombre de participer.

Vous pouvez obtenir la méthode de calcul en vous adressant à un membre du conseil d'administration.

Article 30 du règlement intérieur du 14 octobre 2016, toujours en vigueur :

Toute personne transportant des adhérents, dans sa voiture, le fait sous sa propre responsabilité. La responsabilité de l'AVF ne peut être engagée.

La commission communication recherche parmi les adhérents AVF des personnes ayant des connaissances informatiques (tableur et traitement de texte) pour participer à cette commission.

L'AVF recherche aussi des animateurs pour la randonnée ainsi que pour l'activité conversation anglais

Merci de vous faire connaître sur l'adresse avf.accueilvilleneuve@gmail.com

Votre implication est importante pour le devenir de notre AVF.

Règles de fonctionnement :

- Pour participer aux activités, aux sorties, aux soirées, l'adhésion annuelle est obligatoire. Elle est valable du 1^{er} septembre au 31 août. Toute adhésion prise en cours d'année expire le 31 août.
- L'adhérent devra être muni de sa carte AVF à jour, dès le premier jour de la reprise. Seul un nouvel adhérent pourra venir une fois pour voir comment cela se passe.
- Pour les randonnées et marche nordique tout nouvel adhérent devra fournir une photo et un certificat médical de moins de 3 mois. Pour les renouvellements, fournir également un certificat médical. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Lieu et dates des permanences :

Période	Jour	Heure	Lieu
Jusqu'au 30/06/2020	Mardi	16h30 - 18h30	11 place du Mt Serein, Villeneuve-lez-Avignon

Nous attirons votre attention sur l'importance de disposer, pour chaque adhérent, d'une adresse électronique. En effet, la plupart des informations (invitations, rappels, conférences, bulletins mensuels, ...) sont diffusées essentiellement par courriel. Par ailleurs vous pouvez consulter le site de l'AVF.

L'écho des activités permanentes

Informations sur les activités permanentes

Les activités sont ouvertes uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation.

Elles ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires, sauf exceptions à voir avec vos animateurs. (Calendrier des vacances scolaires en fin de document).

Les activités hebdomadaires ne font l'objet d'information que s'il y a une modification ou une annonce particulière à faire.

Cette rubrique est alimentée par les animateurs (agenda, commentaires et photos)

Activité	Commentaires	
Aquarelle (2 Groupes)	L'activité AQUARELLE aura lieu les mardis 3, 10, 17 et 24 mars	
Art floral (2 groupes)	<p style="text-align: center;">TRES IMPORTANT A NOTER DANS VOTRE AGENDA: L'ATELIER DU 19 MARS EST ANNULE IL EST REPORTE AU JEUDI 26 MARS</p> <p>La date suivante sera le 16 avril 2020. Salle du foyer au Forum des Angles. Premier groupe 13h30 et deuxième groupe 15h30 S'inscrire 8 jours avant la séance auprès de marysebarra13@gmail.com ou Monique SOSTEGNI 06 23 33 34 03</p>	
Couture	L'activité couture aura lieu les mardis 3, 10, 17 et 24 mars	
Autour d'un livre	<p>Les rencontres, ouvertes à tous les adhérents, ont lieu à 17h 30 au local AVF. Les livres choisis sont édités en collection de poche</p> <p>Lundi 23 mars 2020 L'Empereur à pied de Charif MAJDALANI</p> <p>Lundi 20 avril 2020 La salle de bal d'Anna HOPE</p>	 
Allons au Cinéma	<p>CINEMA UTOPIA MANUTENTION Cour Maria CASARES Ancienne adresse (4 rue des escaliers Ste Anne) 84000 AVIGNON</p> <p>Jeudi 5 mars séance de 14h DE GAULLE du réalisateur Gabriel BOMIN</p> <p>Prochaine date: Jeudi 02/04/2020</p> <p>Contacts: Marie-Christine 06 84 86 79 38</p>	
Généalogie	Prochaines dates les 05 et 19 mars	

Le planning des activités, susceptible d'évoluer, est mis à jour au fur et à mesure sur le site de l'AVF et affiché au local.

Randonnées pédestres

Informations aux randonneurs

La licence de la fédération de randonnée (FFRP) est obligatoire. Elle vous assure en responsabilité civile et accidents corporels et permet de financer l'entretien des chemins que nous empruntons. Elle est valable du 1er septembre au 31 août suivant. En cas de non renouvellement l'assurance est valable jusqu'au 31 Décembre suivant mais sans licence en cours de validité impossible de participer aux randonnées. Des contrôles, carte AVF + licence, seront effectués en début d'année. Elle est délivrée par le secrétariat ou l'équipe d'accueil après avoir réglé la cotisation et donné le certificat médical d'aptitude à la marche de moins de trois mois.

La licence doit être souscrite de préférence à l'AVF, si ce n'est pas le cas prière de bien vouloir nous fournir une copie recto verso de votre licence de l'année 2019/2020.

Les programmes ci-dessous peuvent être modifiés au dernier moment, en particulier selon la météo. Se renseigner auprès de l'animateur.

Les règles des Marcheurs

- ° Avoir sur soi la licence FFRP, la carte AVF et une fiche signalétique indiquant la personne à prévenir en cas de problème.
- ° Etre convenablement équipé(e) (chaussures de marche montantes, vêtement en fonction de la météo, boisson, collations éventuelles, pharmacie personnelle etc).
- ° Privilégier la convivialité.
- ° Accepter de prendre à tour de rôle son propre véhicule pour se rendre au point de départ de la randonnée.
- ° Savoir que l'AVF ne couvre pas les accidents de la circulation.
- ° Arriver impérativement 15 mn avant l'heure de départ prévue
- ° en cas de changement d'itinéraire de la marche ou randonnée, informer préalablement les participants, et le président, seul responsable juridique, par mail en précisant le nom du groupe
- ° En cas de mauvais temps, c'est à chacun de téléphoner au responsable pour s'assurer que la randonnée est maintenue ou non.
- ° Accepter de marcher en groupe en respectant le rythme moyen de l'ensemble (3 à 4 km/h en général), ne pas quitter le groupe pour effectuer un autre parcours. Prévenir obligatoirement lors d'un besoin « technique » ou d'un arrêt non prévu.
- ° Respecter les consignes de sécurité et de fonctionnement.
- ° Chiens et cigarettes sont prohibés.

Le non-respect des ordres ou consignes peut entraîner l'exclusion de l'animation Randonnées

Marche nordique

Le 27 mars : Entraigues

Rendez-vous à 13h45 Carrefour Market

Randonnées du lundi animées par Jean BARTHEZ (06 07 40 26 38)

Sauf indication contraire rendez-vous à 8h20 pour un départ à 8h30 parking Jean Rey aux Angles.

Lundi 9 mars

Gordes – Sénanque Circuit nous amenant à l'Abbaye de Sénanque par la gorge de la Sénancole. En continuant le GR6, on passe la Basse Pourraque avant le déjeuner. Retour par la longue descente du vallon de la grande Combe et puis par la Sénancole.

16,5 km, 6h30, 450 m de dénivelé, moyen, passages escarpés dans la gorge de la Sénancole

Départ de la randonnée : au parking visiteurs du village des Bories, à gauche avant d'arriver à Gordes

Co-voiturage : 7 €

Randonnées du jeudi (½ journée)

Alain Gautier (06.33.27.98.06), Yves Rouquette (06.74.80.63.50)

RDV parking Jean Rey à 13h20, départ à 13h30

Dates	Randonnées	Niveau	Temps de marche estimé	Distance (en Km)	Dénivelé cumulé (en m)	Covoiturage estimé (en €)	Heure de départ
05/03	Fontvieille - Meunerie	*	3h	9	100	5	13h30
12/03	La Caume sud (alpillles)	**	3h	8	250	4	13h30
19/03	St Bonnet - Sernhac (tunnels : lampe électrique)	*	3h	9,5	200	3	13h30
26/03	Venasque - Capelane	**	2h30	7,5	250	5	13h30
02/04	Pas de randonnée						

Les randonnées peuvent être modifiées, remplacées ou annulées selon les circonstances.

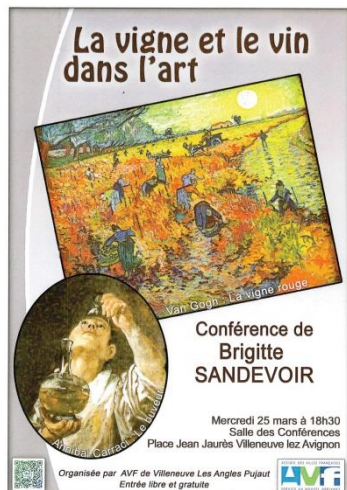
Agenda des prochaines animations

Organisées par AVF

Pour les sorties, l'inscription se fait aux permanences ou par courriel à avf.accueilvilleneuve@gmail.com, elle ne devient définitive qu'à réception du règlement.

Vendredi 13 mars	<p>Sur les traces de Frédéric MISTRAL A Maillane</p> <p>René Moucadel, écrivain, professeur de Provençal et adjoint à la Culture, nous commentera la visite de Maillane, des maisons où a habité le célèbre félibre Frédéric Mistral, jusqu'à son tombeau en passant par le Mas du Juge où il est né.</p> <p>Il nous parlera de la vie du poète, prix Nobel de littérature en 1904 et de l'histoire du félibrige. Nous aurons aussi la visite guidée du musée F.Mistral à Maillane.</p> <p>Coût de la visite complète 7€ + covoiturage éventuel 3€ Mini 10 personnes maxi 25</p> <p>Inscriptions à la permanence des AVF le mardi de 16h30 à 18h30 ou par courrier adressé à l'AVF, 11 place du Mont Serein 30400 Villeneuve les Avignon en spécifiant le nombre de personnes et en joignant un chèque au nom de l'AVF Fin des inscriptions le 6 mars.</p> <p>Départ à 13h 15 du parking Jean Rey aux Angles ou Rendez-vous à 13h 45 devant le musée F.Mistral à Maillane</p>	
-------------------------	--	---

**Mercredi 25 mars
18h30
Salle de Conférences
Villeneuve**



Conférence présentée par
Brigitte SANDEVOIR

De l'antiquité à nos jours, des bas-reliefs à l'art moderne, la vigne et le vin ont inspiré les artistes. Ils ont associé le vin au sacré comme au profane, aux manifestations collectives comme aux expériences intimes, exprimant aussi bien ses qualités et ses bienfaits que son influence néfaste. Nous découvrirons comment de la culture de la vigne à la mise en bouteille et la dégustation, des œuvres ont illustré ces différentes phases

Entrée libre et gratuite.

vendredi 1^{er} mai 2020

L'AVF vous propose de vous rendre à Nîmes

500 reconstituteurs venus de France, d'Italie et de Croatie se donnent rendez-vous dans le cadre exceptionnel des Arènes de Nîmes pour participer aux Grands Jeux Romains,

Un voyage exceptionnel au cœur de l'histoire antique

La spécificité des grands jeux romains : l'exigence au cœur du spectaculaire

Coût de la journée 32€ + covoiturage éventuel estimé à 10€ (compris autoroute et parking)

Ce prix comprend le spectacle dans les arènes et la visite du camp romain
Repas facultatif 22€ à régler sur place.

Départ 8h30 du parking Jean REY ou RDV à 10h Fontaine PRADIER à Nîmes (choix à signaler à l'inscription)

Inscription aux permanences des mardis 3 et 10 mars et exceptionnellement le jeudi 12 mars de 14h à 17h date limite d'inscription.



Vendredi 1^{er} mai



Un concept artistique unique en France :
L'Art des Collines

Après 3 années de succès de La Fille du Puisatier, la compagnie « Dans la Cour des Grands » vous présente sa nouvelle création 2020 : Naïs

Vivez l'un des plus célèbres films de Marcel PAGNOL, tout en randonnant sur près de 10 km, à travers les sentiers du domaine Départemental de la Pichauris. Nous vous proposons de traverser les paysages de la Provence chère à Marcel PAGNOL et de devenir, le temps d'une journée entièrement scénarisée.

Coût de la visite 42€ + covoiturage éventuel estimé à 20€ (compris autoroute)


Départ 6h15 du parking Jean REY ou RDV à 8h15 Chemin de Pichauris à Grésasque (choix à signaler à l'inscription)

Prévoir pique-nique, eau, en-cas et de bonnes chaussures.

Randonnée théâtrale de 8h30 à 17h30 sur 10km.

Inscription aux permanences, date limite d'inscription le mardi 21 avril.

Samedi 23 mai

<p>Dimanche 28 juin</p>	<p>Venez découvrir le temps d'une journée camarguaise le travail des Gardians au cœur d'une manade Dimanche 28 juin Départ 9 h précises du parking Jean Rey aux Angles pour un départ groupé pour aller à la manade CHAPELLE Sophie & fils Mas de Pernes 13310 Saint Martin de Crau (04 90 47 16 23 - 06 67 07 64 68) Coût de la journée 43€ (déjeuner compris) covoiturage à prévoir estimé à 9€ Inscription aux permanences, date limite d'inscription 23 juin</p>	
--------------------------------	--	--

Clin d'œil sur les activités

<p>Samedi 8 février Découverte de l'hôtel d'AGAR</p>	<p>Visite de l'Hôtel d'Agar le samedi 8 février 2020</p> <p>La visite de cet hôtel particulier, conduite par ses propriétaires, collectionneurs inouïs, nous a sidérés et enchantés. Le lieu déborde d'objets remplissant les salles, de tableaux couvrant les murs... Une profusion incroyable ! Le clou de la visite : deux tableaux du Caravage, Le Pardon peint vers 1610 et le Martyre de Saint Sébastien. Comment ces œuvres inestimables sont-elles arrivées jusqu'à nos collectionneurs ? Leur itinéraire nous a été conté, et avec lui, la vie d'un personnage aujourd'hui peu connu, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, un génie, un des plus grands collectionneurs universalistes et érudits européens du début du XVIIe siècle, ami des rois et des reines, du pape Urbain VIII, avocat de Galilée pendant son procès, et ami de Rubens.</p>	
<p>Mercredi 26 février Salle Blanchar Au Forum Des Angles</p>	<p>Rencontre avec les nouveaux arrivants. Cette année pour la première fois était organisée une soirée dédiée à la rencontre avec les nouveaux arrivants dans les 3 communes de Villeneuve, Les Angles et Pujaut. A cette occasion après avoir été reçus par l'équipe d'accueil, ces derniers - une quinzaine - ont pu discuter avec les animatrices et les animateurs représentant l'ensemble des activités proposées par notre AVF. Après un bref discours de bienvenue de Patrick Valentin, les personnes présentes se sont retrouvées autour d'une collation offerte par l'association dans une atmosphère très conviviale.</p>	

Renseignements divers

Permanences

Période	Jour	Heure	Lieu
Jusqu'au 30/06/2020	Mardi	16h30 - 18h30	11 place du Mt Serein, Villeneuve-lez-Avignon



CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



Pour en savoir plus : <http://www.education.gouv.fr>

Les partenaires de l'AVF de Villeneuve- Les Angles-Pujaut



Revue éditée par l'association AVF Villeneuve-Les Angles-Pujaut
 11, Place du Mont Serein- 30400 Villeneuve Lez Avignon
 Directeur de la publication : Patrick VALENTIN,
 Rédaction : Jean-Marc LAUGIER